

DEAES

-Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social-

Objectif :

Développer les compétences requises pour exercer simultanément des activités visant à accompagner les personnes au quotidien dans la proximité et de coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés. Ses titulaires veillent à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne. Cet accompagnement prend en compte les spécificités en fonction de lieu de cet accompagnement, à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire.

Contenu :

- La formation débute par une période de détermination de parcours (7h) permettant de choisir parmi les 3 spécialités :
 - **Accompagnement de la vie à domicile**
 - **Accompagnement de la vie en structure collective**
 - **Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**
- La formation comporte 4 domaines de formation comprenant chacun un socle commun et un enseignement de spécialité :

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

126h d'enseignements socle, 14h d'enseignements de spécialité

DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

98h d'enseignements socle, 63h d'enseignements de spécialité

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

63h d'enseignements socle, 28h d'enseignements de spécialité

DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

70h d'enseignements socle, 42h d'enseignements de spécialité

- Temps de validation de l'acquisition des compétences (14h)

Modalités :

Formation organisée sur 12 à 24 mois.

525 heures de formation théorique dont **378 heures de socle commun** et **147 heures de spécialités**
840 heures de formation en milieu professionnel